

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2013

OBJET :

Primes de ravalement de façades

Rapporteur : M. BREUILLE

Délibération n°14

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis la délibération du 23 novembre 1992 établissant la liste des premiers bénéficiaires de l'opération municipale de ravalement de façades, une somme totale de 182.521,96 € a été attribuée à 276 propriétaires qui ont entrepris le ravalement de 282 immeubles situés sur le territoire de la commune.

Il fait observer que le technicien de la SPL Grand Nancy Habitat a délivré la conformité de deux nouveaux dossiers de travaux de ravalement au règlement d'octroi à la prime.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Déplacement - Transports réunie le 03 décembre 2013, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter le versement de la prime suivante :

- Mme GIRSCH Rosette, immeuble situé 42 rue de Verdun, montant de 278,50 euros ;
- SCI BEHAEGEL, bâtiment situé 1 rue de Verdun, montant de 188,50 euros ;

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 décembre 2013.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN